Lettre d’information aux pensionnés

Feux de Route 2023 est disponible

Domaine(s) :

- Retraite

Une fois par an, l’Enim [1] édite Feux de route, afin de vous présenter les actions mises en œuvre par l’établissement, vous rappeler vos droits, vous conseiller en matière de prévention et vous apporter des informations pratiques visant à faciliter votre vie quotidienne.

Pour découvrir l'édition 2023, cliquez sur l'image :

[2]

Et comme tous les ans, il vous sera adressé par voie postale en même temps que votre bulletin annuel de pension, courant mars.

À noter
Conservez précieusement les originaux des bulletins de paiement qui vous sont adressés et pour vos démarches administratives, fournissez des photocopies. Le dernier bulletin de paiement en votre possession sert de justificatif pour attester de votre retraite. Il sert également pour la déclaration fiscale. Si le montant de votre pension est modifié, un nouveau bulletin vous est adressé.

Mis à jour le 10/03/23

URL source: https://www.enim.eu/actualites/feux-de-route-2023-est-disponible